

Non-remboursement de l'IVG : Pas d'accord avec Marine Le Pen !

Jusqu'à présent, Marine le Pen a eu un discours plutôt républicain et laïque qui tranchait avec celui de son père mais aussi avec celui de l'UMP sur un certain nombre de sujets, montrant notamment un certain progressisme sur des débats de société comme l'homosexualité et l'avortement, auquel elle est favorable.

Or, elle vient de faire une déclaration(1) à propos du remboursement de l'IVG auquel elle se dit opposée. C'est là une très mauvaise idée.

En effet, indépendamment du débat de fond sur l'IVG(2) sur lequel je reviendrai, ne pas rembourser l'IVG remet en cause un des fondements de notre constitution, l'égalité entre citoyens. Au nom de quoi celles qui en ont les moyens pourraient-elles avorter en toute sécurité quand les autres seraient à nouveau obligées de conserver leur enfant, malgré elles, dans le meilleur des cas, ou obligées de recourir à une faiseuse d'ange pour quelques dizaines d'euros, dans les conditions sordides et dangereuses que nous avons connues jusqu'à la loi Weil, dans le pire des cas ?

Nous ne pouvons être convaincues par les arguments de Marine le Pen : « Il est impératif de rétablir les conditions d'un véritable choix, ce qui passe par l'information, des aides financières aux familles et l'adoption prénatale. Je pense également qu'il faut cesser de rembourser l'avortement. Il existe suffisamment de moyens de contraception aujourd'hui. D'une manière générale, il faut promouvoir le respect de la vie dans notre société ».

Il semble aberrant qu'un futur candidat aux présidentielles prenne des décisions qui soient liées à son éthique ou à sa religion et considère que le respect de la vie d'un fœtus

doive passer avant celui de la vie de la mère et du droit des femmes à disposer de leur corps. Les femmes ont bien, grâce à la contraception, le libre choix... jusqu'à l'accident, le viol, l'oubli de pilule, l'abandon du père de l'enfant à venir, l'annonce de l'enfant handicapé...

Et les aides financières ne peuvent résoudre les problèmes de jeunes filles ayant besoin de vivre leur vie d'adolescente, sans souci, et qui devraient assumer une vie, enrichissante certes, mais de renoncements faits trop tôt pour que l'enfant, lui aussi, y trouve son compte. Quant à s'imaginer que l'adoption puisse résoudre les problèmes, ce n'est pas réaliste. Imagine-t-on la culpabilité, le remords et l'envie de changer d'avis qui pourraient ronger des jeunes filles, des jeunes femmes après coup ? Cette perspective possible dissuaderait nombre de femmes de choisir l'adoption et ne leur laisserait pas le libre choix de disposer de leur corps et d'être mère ou pas.

Bien sûr, il paraît anormal que tant de femmes aient encore à avorter à l'heure où les moyens de contraception, relativement sûrs, existent. J'invite chacun à lire l'« excellent livre d'Olivia Benhamou, Avorter aujourd'hui, Trente ans après la loi Weil, qui fait découvrir et partager le parcours poignant de ces femmes qui, par nécessité, cherchent des solutions à une situation qu'elles n'ont pas choisies, qu'elles subissent et dont elles sont rarement responsables. Je dois reconnaître qu'avant de lire ce livre j'avais moi aussi des idées préconçues et que je pensais que la plupart des avortements pourraient être évités avec de l'information et la responsabilité individuelle. Ce n'est pas si simple.

Et si, à titre personnel, je verrais bien un déremboursement à partir du troisième avortement par exemple, susceptible de révéler que des inconscientes confondent avortement et contraception (mais mesure incompatible avec l'anonymat de rigueur...) je considère que l'on n'a pas le droit – sous prétexte que, par éthique, par religion ou par philosophie, on refuserait pour soi-même l'avortement- de le refuser aux autres femmes qui ont payé chèrement ce droit au cours des

siècles passés.

Au nom de quoi imposer aux femmes un retour en arrière inacceptable au XXIème siècle ?

Par ailleurs, dans cette même déclaration(1), Marine le Pen affirme également que l'islam est compatible avec la République et faisant une distinction avec l'islamisme. Elle se trompe également là-dessus, puisque, nous l'avons moult fois démontré, l'islam et l'islamisme, c'est la même chose et qu'il est plus que temps de démontrer leur incompatibilité avec nos lois, la démocratie et la République.

Christine Tasin

<http://www.resistancerepublicaine.eu/>

(1)

<http://www.lejsl.com/fr/accueil/article/4621798/Marine-Le-Pen-opposee-au-remboursement-de-l-avortement.html>

(2)

<http://ripostelaique.com/pourquoi-j-aimerais-debattre-avec-philippe-isnard.html>